

Conseil communal du 13 juin 2022

ecolo

DURBUY

Vous trouverez ici une synthèse de mes interventions.
Sont seuls commentés les points sur lesquels je suis intervenu.



Pour la liste complète des points inscrits,
veuillez consulter l'Ordre du jour.

Approuvé :

APPROUVÉ

Contre :

REFUSÉ

Abstention :

ABSTENTION

Point 4 : Comptes CPAS

APPROUVÉ

1. Sur la forme, pas de remarques : très complet, et complété par des avis ; tableaux et analyses explicatives.

2. Sur le fonds, ma principale préoccupation est de veiller

a. à ce qu'il y ait suffisamment de personnel pour écouter, recevoir et répondre aux demandes des ayants droits ;

b. à ce que le maximum de moyens soit attribué aux ayants droits, afin de leur permettre une vie digne ;

Lors des deux derniers votes de budget, j'ai exprimé ma déception (et ma révolte) sur le manque de prise en compte de la situation difficile dans laquelle se trouvait le personnel, en réclamant plus de moyens pour ce poste. Contrairement à ce qu'affirme le Président du CPAS en transformant mes propos, ce n'est pas le personnel qui est visé par mes remarques, mais les responsables politiques.

Mes informations viennent de l'intérieur du CPAS, et se retrouvent même exprimées en Comité de Direction (celui du 28 avril 2022, repris dans les documents annexes aux Comptes et disponible sur demande auprès d'Ecolo).

3. Personnel CPAS: cela va dans la bonne voie, mais cela ne me semble pas suffisant, malgré le fait que les frais de personnel et de fonctionnement représentent déjà 50 % des dépenses, laissant 49 % aux aides. La solution est à trouver dans l'augmentation des subventions et des aides en provenance de l'autorité supérieure et de la commune.

4. Les chiffres actuels sont les suivants :

- Sur 11.525 (budget Ville)/ 11.531 (budget CPAS habitants, nous avons 389 bénéficiaires du RI, en augmentation (+ 17), dont 3 sans-abris.

- Le nombre d'aides sociales est en nette augmentation, avec 2.137 octrois à 1.071 personnes. Pour l'impact « Covid » : 342 octrois pour 103 pers. et l'impact « Inondations » : 26 octrois pour 11 pers.

- 15.030 repas à domicile (en diminution de 617 repas)

- 57.080 heures de Service d'aide aux familles (en nette hausse), hors Cerf-Volant (Accueillantes d'enfants), pour lesquelles je salue la progression des engagements sous statut salariés réguliers : 11 salariés (restent encore 9 indépendantes).

De façon générale, la progression de ces chiffres m'inquiète : je crains que la pauvreté accentuée par le Covid et les inondations ne freinent. J'ai toutefois des doutes : l'inflation actuelle, la guerre en Ukraine (hausse des coûts de l'énergie garantie) et la transition climatique restent des sujets inquiétants. Un soutien aux plus pauvres est indispensable.

Question : en 2021, outre les 41 ETP (= Equivalent Temps Plein), j'ai pu constater que deux postes ETP avaient été pris en charge par la commune, et que le souhait de les voir maintenus a été exprimé : qu'en est-il ?

Réponse du Collège/Président du CPAS : Les deux postes ETP sont maintenus

Point 5 : Comptes Communaux

ABSTENTION

1. Nous savons vécu une année 2021 horrible.
2. Les événements catastrophiques vécus dans notre commune ont eu un effet sur le budget (voiries, déchets, consommation d'eau, électricité,...). Ceux-ci ne reflètent pas une tendance normale des charges. Et c'est normal.
3. La complexité de la gestion communale impose l'engagement constant d'un personnel qualifié, que le budget reflète par une hausse des frais (nombre passé de 123 ETP à 142 ETP). En bref, les dépenses augmentent de 12 %

Notre/votre attention aux hausses à venir devrait idéalement se concentrer sur le personnel, les travaux et l'énergie.

Ces trois points vont demander une stratégie de gestion orientée vers des économies de travaux mieux ciblés (à reporter ou à abandonner dans l'intérêt des habitants) et d'énergies... le personnel, matière grise, restera absolument nécessaire...

Heureusement, au niveau des recettes, nous avons connu une hausse de 14 % dépassant les 22.284.000 €, et ce, grâce, notamment, aux aides Inondations, dont d'un montant de 2.477.000 €

Je constate une forte hausse des frais de voirie et créances à recouvrer.

Par contre une baisse (proportionnelle aux autres dépenses) des dépenses en matière d'énergie et éclairage public : ces éléments sont à suivre.

Attention enfin aux dépenses, que la fiscalité peine de plus en plus à couvrir (passant de 62 % en 2018 à 51 % en 202, ce qui diminue les recettes fiscales).

Chainrue à Barvaux : dépôt de déchets au passage couvert.

A nouveau, je suis intervenu au sujet des déchets et de la malpropreté du passage couvert vers Chainrue.

Effet immédiat : les déchets étaient enlevés ce mercredi matin.

A suivre

(Pour information, deux caméras de surveillance subventionnées n'ont pas été commandées, et l'audit annoncé non réalisé ...)

Point 6 : ASBL C.O.D. Rapport d'activités 2021, comptes 2021 et budget 2022.

APPROUVÉ

Années spéciales Covid, inondations et piscine fermée.

Ouverture prévue le début janvier 2023.

Question : durant ces années Covid/travaux, comment a été préservé le bien-être du personnel ?

Réponse du Collège (FS) :

- Côté contrats : les CDI ont été maintenus, le CDD arrêtés.
- Globalement, personnel restant semble satisfait (chômage Covid). Une nouvelle dynamique est prévue autour des activités sportives. On n'en sait pas plus (à suivre).

Point 10 : Convention de partenariat dans le cadre de l'accueil des réfugiés ukrainiens - asbl Clos Saint-Hubert

APPROUVÉ

La majorité a décidé de s'investir dans l'accueil d'abord d'orphelins ukrainien, puis de Mena (= Mineur Non Accompagnés). Ceux-ci sont hébergés dans l'ancienne Maison Médicale à Barvaux, propriété du groupe Rossel.

Le point concerne ici une convention entre la commune et l'asbl Clos Saint Hubert (Houmart, village de Philippe Bontemps) permettant à la commune de bénéficier de dons venant d'asbl « Les œuvres du Soir » (Groupe Rossel).

Philippe Bontemps a été désigné (suite à un point d'urgence accepté par le Conseil communal du jour) en qualité de représentant de la commune au sein de l'asbl Clos Saint Hubert pour permettre le don (= Financement du loyer, l'équipement et 2 1/2 ETP , dont 2 ukrainiennes/ NB : le fonctionnement sera à charge du fédéral).

Questions :

- Plusieurs Mena ont 17/ 18 ans. A leurs 18 ans, ils deviennent majeurs et devront quitter le lieu d'accueil. Qu'avez-vous prévu ?
- Qui surveille la nuit le lieu d'hébergement ?

Réponse du Collège (PB) :

- Rien de clair à ce sujet (regard et quelques mots incompréhensibles vers le Président du CPAS)...
- la nuit : personne. Un numéro d'appel d'urgence est à disposition.

Point 11 à 16 : Tutelle sur les établissements culturels : Fabrique d'église

APPROUVÉ

Question préparée non posée, car information donnée spontanément : : choses promises, choses dues : dans mon insistance à entamer le regroupement de FE , le Collège a (enfin) rencontré le nouvel abbé modérateur (Monsieur Jean-Pierre MLANDU, qui a une expérience en Groupement de FE, mais précise (à raison) que cela doit convenir des FE. La Commune peut toutefois jouer un rôle d'impulsion.

Point 23 : Idelux projets publics + point 25 Développements

REFUSÉ

Voté contre pour les points n°1 (Rapport d'activités : poursuite de développements de projets de parc d'activités imperméabilisant les sols, et même parfois contre l'avis des communes (cf Messancy) et n°4 (rémunérations des cadres via SOGEPARLUX pour contourner le décret wallon sur la limitation des revenus des cadres).

Remarque : l'Approbation des Comptes 2021 d'IDELUX : seront reportés à une AG ultérieure, mais doivent être déposés à la Cour des Comptes pour fin juin 2022 !

Point 30 : AG VIVALIA : vote contre

REFUSÉ

Nos arguments : Nous regrettons que l'intercommunale se montre incapable de mener à bien des dossiers certes sensibles mais indispensables : fusion des trois conseils médicaux, définition des services polycliniques devant rester à Bastogne, meilleure prise en compte de la première ligne et définition des services polycliniques lorsque l'hôpital centre-sud sera opérationnel, période de transition...

Par ailleurs, nous dénonçons la hausse substantielle du salaire des fonctions dirigeantes lorsque l'augmentation au sein du personnel soignant était nettement plus limitée. Le manque de personnel soignant est pourtant un point critique pour l'intercommunale.

Que ce soit au niveau de l'élaboration du nouvel hôpital à Houdemont ou de la « bonne » gouvernance rien ne change ni ne s'améliore au sein de Vivalia. On se préoccupe toujours plus des salaires des cadres que du bien-être du personnel.

D'autre part, l'avenir de Vivalia et de ses entités s'enlise.

On a rapatrié l'hôpital de Bastogne au sein de la structure du CHA (Libramont), ce n'est qu'un petit pansement alors qu'il faudrait viser une *vraie réforme* de cette entité. Une *réforme crédible* et respectueuse vis-à-vis du personnel.

Point 33 : Contrat de rivière Ourthe

APPROUVÉ

Question : un des points du programme d'action du Contrat de rivière consiste à « Veiller au raccordements aux égouts en zone d'assainissement collectif effectif ». La zone de Chainrue est en zone d'assainissement collectif effectif. Or, des odeurs apparaissent certains jours aux abords de l'entrée de l'Ecole Clairval, et aux abords du parking de l'OAL + en bordure des terrasses des restaurants.

Ces odeurs doivent venir du Ri d'Odét, lorsqu'il est en eaux basses.

Pouvez-vous analyser ce point et le mettre tout en œuvre pour résoudre ce problème dû fort probablement à des rejets d'eau usées dans le ruisseau ?

Réponse : pas claire : va être examiné.

Point 34 : Renouvellement de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité et ROI

APPROUVÉ

Question : à quand que première réunion, suite à une suspension depuis 2018 ?

La majorité a la volonté politique d'éviter le travail de la CCATM. : le CoDT permettait aux anciens membres pouvaient continuer à siéger.

Réponse : aucune.

Point 40. Plan d'Investissement Cyclable 2020-2021.

APPROUVÉ

Le Plan d'Investissement Wallonie Cyclable 2020-2021 (PIWACY20-21) et l'octroi d'un subside de 300.000 € impose l'adoption d'un Plan d'investissement par le Conseil Communal, et préalablement adopté par la Commission vélo. Celle-ci s'est réunie en date du 3 juin 2022 et a approuvé les investissements proposés à savoir :

1. Réalisation d'une liaison cyclable (en partie sur site propre) entre Izier et Bomal,
2. Aménagement de stationnements vélo

Il est proposé de poser des « u » renversé aux endroits suivants :

- - Administration communale pour les visiteurs, mais aussi pour travailleurs cyclistes. Stationnement inexistant à ce jour ;
- - Devant La Poste : ce stationnement peut desservir La Poste, le Lavoir et la Banque ;
- - Devant le Centre Culturel : la bibliothèque et le Centre Culturel
-

D'autres investissements sont à venir.



Points 41 et 42 : reportés à la demande de la Wallonie.

Point 44 : Aménagement du parking Nord et de ses voies de liaison à Durbuy. Approbation des conditions et du mode de passation.

REFUSÉ

J'ai voté contre cette gabegie en totale contradiction avec la transition climatique.

Ce projet vieux de plus de 20 ans doit être abandonné.

Voir la position d'Ecolo Durbuy ci-dessous (synthèse) :

1. Nous avançons les yeux fermés vers la catastrophe climatique.
2. Le projet proposé : un nouveau parking de 340 places.
3. 1000 places déjà disponibles.
4. Plus de places de parking attire plus de voitures.
5. Un taux d'occupation faible (places occupées à 100 % de 7 à 15 jours /an)
6. Mauvaise localisation (les flux de voitures viennent du sud, pas du nord)
7. Un coût exagéré, à charge du contribuable durbuysien et wallon:
entre 4.700.000 € au grand minimum et 6.000.000.000 € Hors taxes et hors contournement et hors frais de navette et hors hausse des coûts de matériaux et hors frais divers (géomètre...).
8. Une grande zone agricole supprimée et une terre en partie imperméabilisée :
plus de 25 ha de terres agricoles et de bois sacrifiés.
9. Aucune étude de mobilité globale digne de ce nom réalisée.



10. Une proposition alternative d'ECOLO DURBUY

- Abandon du Parking Nord ;
- Création d'un parking de 100 places en épis le long de la route allant du Pré Georis à la Passerelle ;
- Lieu « accidentogène », paraît-il. Donc, il convient d'être cohérent : soit suppression de l'interdiction de stationnement le long de la route venant de Tohogne par un aménagement sécurisé, soit interdiction immédiate de tout parage ;
- Limitation de l'accès aux parkings : lorsque 100 % des places sont occupées, inviter les automobilistes à attendre la libération d'une place ou de visiter un autre endroit de la commune (12 villages). L'expérience réussie du Marché de Noël 2021 démontre la faisabilité,
- Politique d'encouragement et de valorisation du déplacement en train (billet combiné SNCB « *Un jour à Durbuy* », « *Un jour à Adventure Valley* »),
- Réflexion sur la mise en œuvre progressive d'un transport en autobus au départ des deux gares vers les principales attractions touristiques de la commune (étude de faisabilité, politique pro-active avec les opérateurs touristiques, recherches de financement, etc)

La commune est-elle prête à payer pour protéger la nature et les humains plutôt que de dépenser des sommes folles à leur nuire ?

*"On se focalise peu sur les imaginaires liés à la voiture : vitesse, immédiateté, liberté... Face aux limites du monde que nous atteignons, mais que nous n'acceptons pas, cela reste **tabou**."*(Arnaud Passalacqua, urbaniste à franceinfo)

Eric Jurdant
Conseiller communal.